

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Session 2016

HISTOIRE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE DU JEUDI 16 JUIN 2016

Série : Sciences et technologies de la santé et du social

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{re} partie.

10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2nde partie.

10 points

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1 à 11.
L'annexe page 11/11 est à rendre avec la copie d'examen.

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire

1. Complétez la carte de l'Europe et sa légende fournies en annexe. **(2 points)**

2. Choisissez, parmi les définitions suivantes, celle qui s'applique à la notion de Tiers Monde : **(1 point)**
 - a) Expression proposée pour qualifier les pays de l'hémisphère sud.
 - b) Expression apparue dans les années 1950 pour désigner les pays en développement qui souhaitent s'affirmer face aux deux superpuissances.
 - c) Expression qui désigne les territoires peuplés par un tiers de la population mondiale.

3. Pourquoi 1981 est-elle une date clé de la V^e République ? Justifiez votre réponse. **(2 points)**

Questions de géographie

4. Justifiez l'affirmation qui suit en proposant deux arguments :
« Les villes mondiales sont des centres d'impulsion de l'économie mondiale ». **(2 points)**

5. Définissez la notion de « division internationale du travail » (DIT). **(2 points)**

6. Citez deux éléments du rayonnement culturel de la France dans le monde. **(1 point)**

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire.

Exercice 1. Sujet d'étude : L'Algérie de 1954 à 1962.

Document 1 : Première page du journal La Marseillaise du 19 mars 1962.

ENFIN ! APRES 7 ANS, 4 MOIS, 18 JOURS

PARIS. — Ben Bella, ministre du G.P.R.A. veut un volé d'Orly hier soir à 23 h. 15.

Une Cour Martiale instituée à Alger et Oran

LA MARSEILLAISE

Accord conclu à EVIAN hier à 17 heures 30

0,25

LUNDI 19 MARS 1962

GRAND QUOTIDIEN REGIONAL DE LA DEMOCRATIE

CESSEZ-LE-FEU

AUJOURD'HUI A 12 HEURES

EN ALGERIE

ET MAINTENANT, IL FAUT EN ASSURER L'APPLICATION loyale et écraser les assassins O.A.S.

UNE GRANDE VICTOIRE des Partisans de la Paix

L' Le Front Politique du Parti Communiste Français nous a une grande satisfaction. Le signature des cessez-le-feu et des accords d'Evian.

honorable et l'inséparable négociation, ils ont tout fait pour réaliser par la guerre l'Algérie sans le sang coulé, en respectant le territoire et la souveraineté, espérant qu'ils ont frappé de représailles les parti-

VOIR NOS INFORMATIONS EN DERNIERE PAGE ET EN PAGE 8.

En pages 10 et 11 : L'historique de 88 mois de guerre et de lutte du peuple algérien, de peuple laïc et de tous les peuples du monde.

Document 2 : Allocution télévisée et radiodiffusée prononcée par le général de Gaulle le 8 juin 1962 au palais de l'Élysée, trois semaines avant le référendum d'autodétermination prévu en Algérie le 1er juillet.

« Dans vingt-trois jours, pour la France, le problème algérien sera résolu au fond. L'Algérie disposera d'elle-même. L'Algérie et la France pourront coopérer organiquement et régulièrement. Les Algériens de souche européenne auront les garanties nécessaires pour prendre part en toute liberté, en toute égalité et en toute fraternité à la vie de l'Algérie nouvelle. C'est cela que la France aura voulu et obtenu. Oui, dans vingt-trois jours, le peuple algérien va, par le scrutin d'autodétermination, ratifier les accords d'Évian, instituer l'indépendance et consacrer la coopération, comme le peuple français, par le référendum du 8 avril dernier y a souscrit lui-même pour sa part. Ainsi, par-dessus toutes les crises et toutes les passions, c'est par une libre décision et un accord raisonné des deux peuples que s'ouvriront une nouvelle phase de leur rapport et un nouveau chapitre de leur histoire. (...)

Depuis cent trente-deux ans que le problème est posé à maintes reprises tragiquement et après plus de sept années d'une lutte absurde et lamentable, ce résultat portera la marque de la justice et de la raison. Mais, pour y aboutir, ce sont de rudes obstacles que la France a dû surmonter. Quand en 1958, nous avons pris l'affaire corps à corps, nous trouvions, qui a pu l'oublier, les pouvoirs de la République anéantis dans l'impuissance. (...) Mais, l'État une fois remis debout et la catastrophe évitée, le redressement confirmé par l'adoption par le pays des institutions nouvelles à une majorité de quatre-vingts pourcent des suffrages, on a pu, pas à pas, mettre un terme à cette affaire. Oh, non sans mal, assurément, et chacun a vu, d'ailleurs, comment cela s'est passé. Sur place il fallait que notre armée maîtrisât le terrain et les frontières, afin qu'à aucun moment et en quoique ce soit, aucun échec ne pût influencer sur les volontés de la France. Il fallait que nous prenions carrément comme but politique l'autodétermination et la coopération. (...) Il fallait qu'au dehors toutes les tentatives d'ingérence et de pression internationale qui se multipliaient à l'envi n'eussent aucune prise sur notre politique. Il fallait que fussent brisés les complots successifs, affaires et barricades, (...) tout soulèvement qui visait à forcer la main au pouvoir, à l'ébranler, à le renverser et à jeter la France aux abîmes. Ce qu'il fallait faire fut fait. »

Questions :

1. À l'occasion de quel événement le document 1 est-il publié ? A l'aide du document 2, expliquez-en les conséquences immédiates.
2. Dans le texte, le général de Gaulle fait référence à l'année 1958. Quelle est la situation en France et en Algérie à cette date ?
3. Présentez l'opposition au processus d'autodétermination de l'Algérie dont les deux documents font état.
4. Les relations entre l'Algérie indépendante et la France ont-elles évolué comme le prévoyait le général de Gaulle dans les premières lignes du texte ? Justifiez votre réponse.

Exercice 2. Sujet d'étude : Léopold Sédar Senghor (1906-2001).

Document 1 : Discours à l'Assemblée nationale du député Léopold Sédar Senghor en 1957.

« Nous aussi nous sommes pour la communauté franco-africaine. Des dizaines de milliers d'Africains l'ont prouvé pendant la guerre et l'Occupation en donnant leur vie ; ils l'ont prouvé non pas par des discours, mais par des actes.

Le territoire que j'ai l'honneur de représenter dans cette Assemblée se bat pour la France depuis la révolution de 1789, mais Saint-Louis-du-Sénégal envoyait aux États généraux un cahier de doléances.

C'est que la communauté franco-africaine exige, mes chers collègues, comme condition préalable, la communauté africaine.

Une association présuppose l'existence de deux êtres. Où serait notre être si, nous appelant à la communauté franco-africaine, vous commenciez par nous désintégrer ? (...) Nous sommes aujourd'hui en 1957, au XX^e siècle, à l'heure où les États et les empires les plus forts sont de structure fédérale : USA, URSS, Inde, Canada, Brésil, Allemagne occidentale, Yougoslavie et, plus près de nous, l'Angleterre qui va donner l'indépendance à la *Gold Coast*¹ au sein du Commonwealth², lequel a cessé d'être britannique.

Fédérer effraye certains membres de l'Assemblée. Mais, mes chers collègues, fédérer n'est pas séparer. Fédérer, au sens étymologique du mot, c'est lier, mais sans étouffer, on l'oublie trop souvent (...).

Je vous dis que la France est un arbre vivant ; ce n'est pas du bois mort promis à la cognée³ (...).

Quand les enfants ont grandi, du moins en Afrique noire, ils quittent la case des parents et construisent à côté une case, leur case, mais dans le même carré.

Le carré France, croyez-nous, nous ne voulons pas le quitter. Nous y avons grandi et il y fait bon vivre. Nous voulons simplement, monsieur le Ministre, mes chers collègues, y bâtir nos propres cases, qui élargiront et fortifieront en même temps le carré familial, ou plutôt l'hexagone France ».

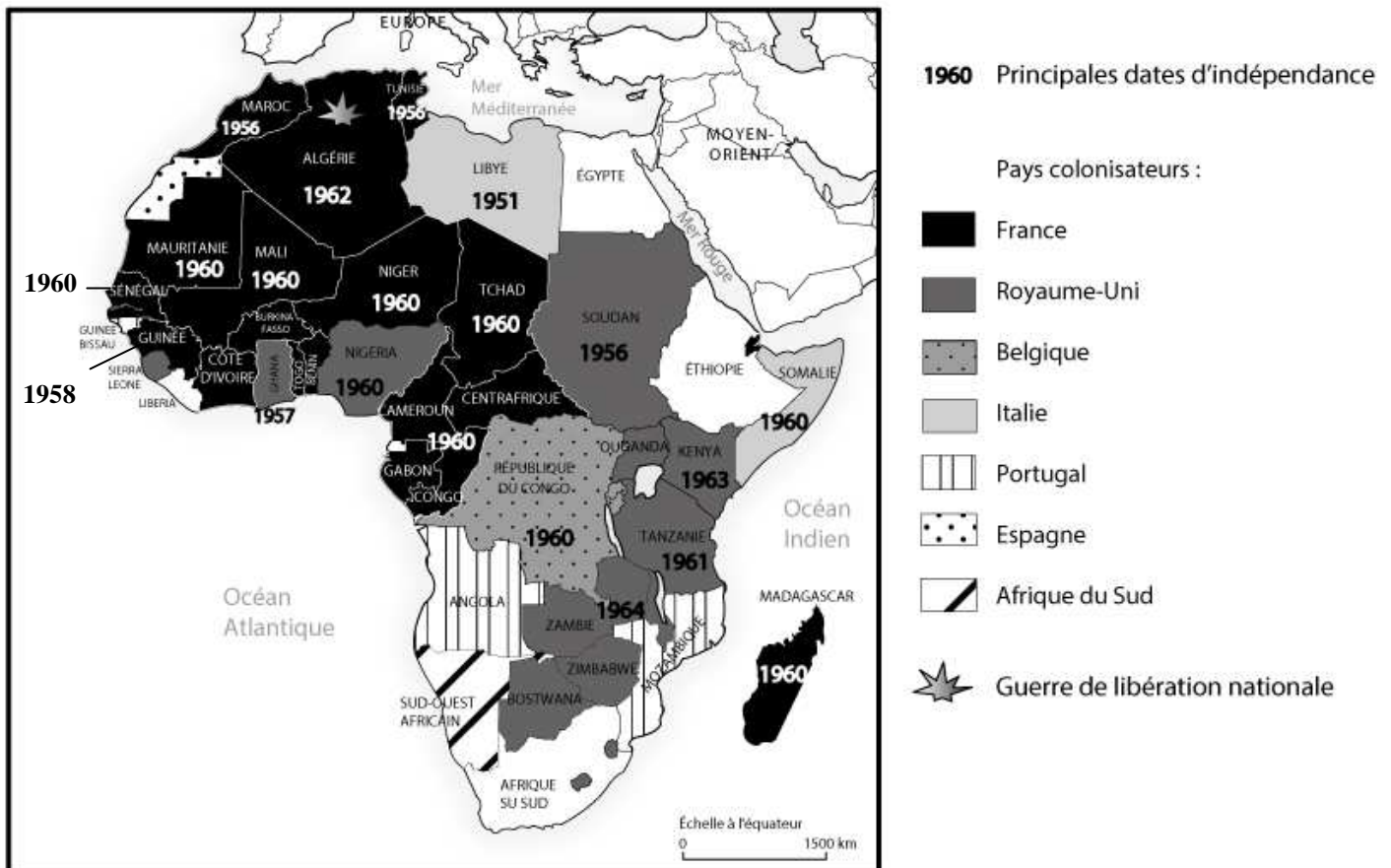
Source : www.assemblee-nationale.fr

¹ Gold Coast : colonie anglaise qui deviendra le Ghana.

² Commonwealth : association qui regroupe le Royaume-Uni et ses anciennes colonies.

³ Cognée : sorte de hache.

Document 2 : La décolonisation africaine en 1964.



©DR

Questions :

1. Après avoir présenté en quelques lignes l'auteur, précisez la fonction qu'il occupe au moment où il prononce ce discours.
2. À partir des documents, décrivez la situation politique de l'Afrique subsaharienne en 1957. Quel projet Léopold Sédar Senghor défend-il pour l'avenir de l'Afrique française dans ce discours ?
3. En vous appuyant sur deux exemples tirés du document 1, montrez la double culture de Léopold Sédar Senghor.
4. Quel sera l'avenir du Sénégal après 1957 ? Justifiez votre réponse à l'aide du document 2 et de vos connaissances.

Exercice 3. Sujet d'étude : Londres.

Document 1 : Une ville-monde en mutation.

« Depuis sept ans qu'il est installé dans son cockpit de la mairie de Londres, Livingstone¹ a vu surgir de l'autre côté du fleuve les tours de verre de la haute finance – dont le fameux « *cornichon* » de Norman Foster, la tour Swiss Re. Et, dans dix ans, celui ou celle qui occupera son fauteuil verra un nouvel horizon hérissé de gratte-ciel se déployer à l'est de Londres le long des méandres de la basse vallée de la Lea et vers Canary Wharf (...).

Les services financiers et commerciaux, ainsi que le tourisme, les arts et l'aviation civile allaient être les piliers sur lesquels la Grande-Bretagne bâtirait son avenir – et tous seraient concentrés à Londres. Les tendances de l'économie mondiale ont renforcé la position de Londres, en Grande-Bretagne comme sur la scène internationale. Face à la mobilité croissante des capitaux et de la main-d'œuvre, il est devenu plus difficile pour les gouvernements de canaliser l'activité économique ailleurs que vers les métropoles.

Londres présente en outre des avantages non négligeables : capitale d'un pays doté d'un gouvernement relativement bon, d'une fiscalité modérée et d'un système juridique solide, elle est placée sur un fuseau horaire idéal qui lui permet de dialoguer aussi facilement avec les entreprises d'Extrême-Orient (le matin) qu'avec celles de New York et Toronto (l'après-midi). On y parle anglais. Misant sur son influence, la municipalité de la City de Londres s'est faite le VRP² enthousiaste des industries locales. Résultat : Londres a affirmé son envergure internationale et caracole aujourd'hui en tête de plusieurs secteurs financiers, tels le marché des devises, les produits dérivés, l'assurance et les capitaux internationaux (...).

De 1997 à 2006, Londres a enregistré un apport net de 100 000 étrangers par an, auquel s'ajoute une croissance démographique naturelle (l'excédent des naissances sur les décès) de 50 000 à 70 000 personnes chaque année (...). Londres compte désormais près de 35 % d'habitants nés à l'étranger – un chiffre qui devrait rapidement atteindre les 50 %.

La proportion de la population londonienne d'origine étrangère est en passe de dépasser celle de New York (...). L'ampleur et la nature de l'immigration après 1997 font que Londres a sans doute la population la plus exotique de la planète. Au cours des vingt années à venir, Londres va devoir construire des logements, des infrastructures et un réseau de transport capable de satisfaire les besoins de 1,1 million de nouveaux arrivants. Les politiques de tous bords tiennent à préserver autant d'espaces verts que possible autour de la capitale, et les groupes de pression écologistes insistent pour limiter l'extension urbaine aux villes et bourgs existants. Londres est désormais contraint de déborder à l'est vers la Porte de la Tamise [Thames Gateway, une zone d'aménagement qui s'étend sur 70 kilomètres, de Canary Wharf à l'embouchure de la Tamise] pour poursuivre sa croissance en revalorisant les friches industrielles (...).

La croissance provoque déjà de profondes inégalités : les emplois créés correspondent généralement au bas de l'échelle des salaires. Malgré la richesse qu'elle génère, la ville affiche un des plus hauts niveaux de pauvreté du pays, ainsi que le taux de chômage le plus élevé, supérieur à 7 %. De 2002 à 2005, 52 % des enfants de l'*Inner London*³ vivaient sous le seuil de pauvreté (...).

Pour le reste de la Grande-Bretagne, Londres peut passer pour un tyran arrogant qui absorbe une part croissante de l'économie et se démarque totalement du reste du pays. Cet argument réunit généralement deux Londres : un Londres politique, qui dirige une Angleterre excessivement centralisée, et un Londres économique, plaque tournante mondiale qui monopolise les emplois de l'économie basée sur le savoir et la main-d'œuvre qualifiée pour les remplir ».

Source : Simon Parker, Courrier international, 16 mai 2007.

¹ Livingstone : maire de Londres de 2000 à 2008.

² VRP : représentant.

³ Inner London : le centre de Londres.

Document 2 : Photographie aérienne du centre des affaires de Londres.



Source : www.jasonhawkes.com

Questions:

1. D'après les deux documents, montrez comment se manifeste la puissance financière de Londres.
2. Quelle est la place de Londres à l'échelle nationale et quels problèmes cela pose-t-il ?
3. À l'échelle de l'agglomération, à quelles difficultés Londres est-elle confrontée ?
4. À partir des documents et de vos connaissances, identifiez les critères qui font de Londres une ville mondiale.

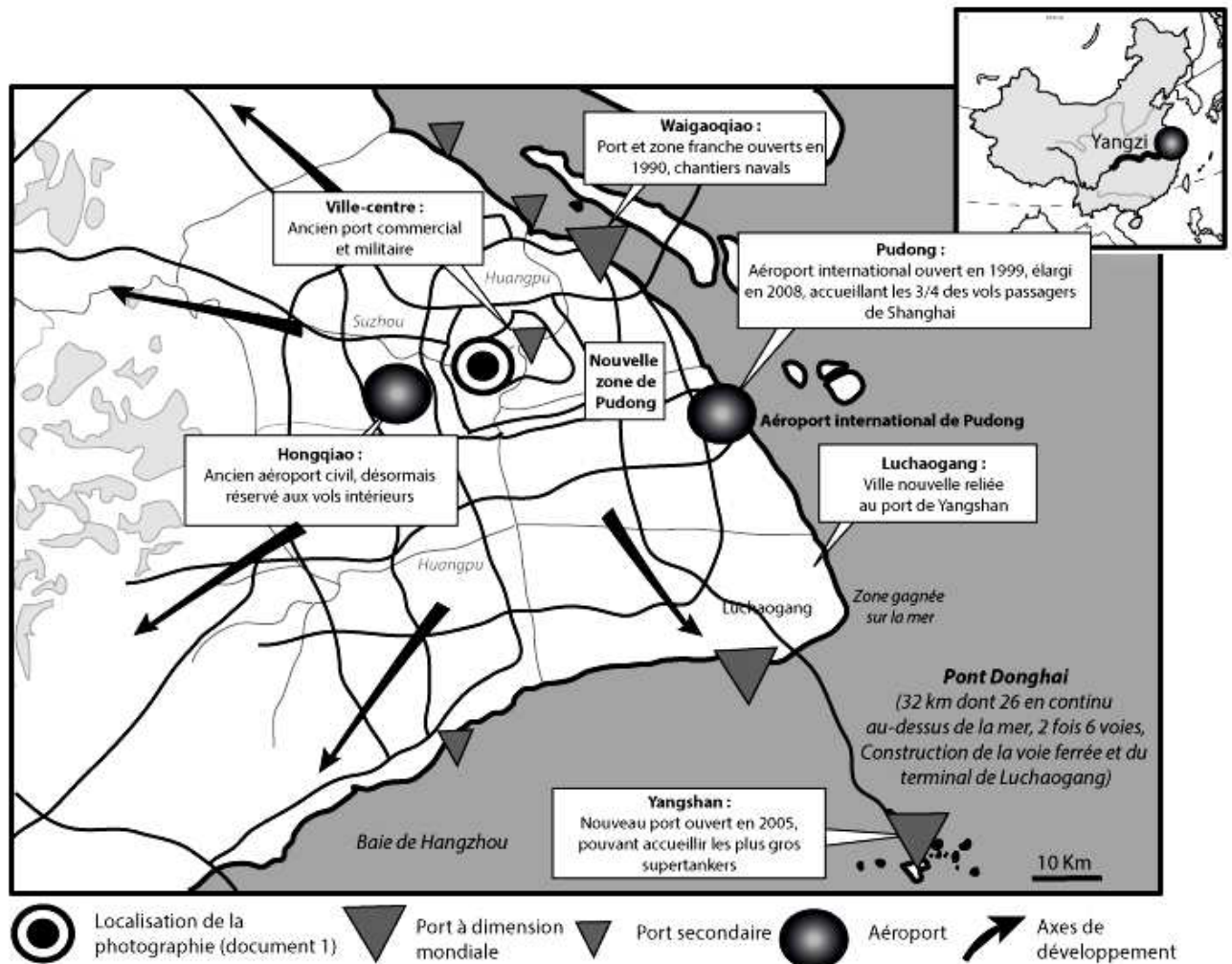
Exercice 4. Sujet d'étude : Shanghai.

Document 1 : Photographie du quartier d'affaires de Pudong à Shanghai, juillet 2013.



Source : www.theatlantic.com, 26 août 2013.

Document 2 : Shanghai, une ville ouverte sur le monde.



Source : D'après l'Atlas des mégapoles : Shanghai, Édition Autrement.

Questions :

1. D'après les documents, quels sont les atouts de la localisation de Shanghai ?
2. Décrivez le paysage du document 1. Indiquez les différentes activités et la fonction dominante du quartier situé au second plan de la photographie.
3. Quels aménagements font de Shanghai une interface entre la Chine et le monde ?
4. Montrez que Shanghai répond à la définition d'une ville mondiale.

ANNEXE À REMETTRE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

L'Europe de 1947 à 1989



Complétez la carte et la légende :

■

⤿

▨ Hachurez et nommez deux États qui ont intégré la CEE entre 1973 et 1989.